

# Communiqué

## **Le processus d'examen se déroule selon l'échéancier prévu et on sera prêt à accueillir les demandes cet été pour le projet gazier Mackenzie**

**2004-03**

**Pour publication immédiate**

**INUVIK, Territoires du Nord-Ouest (23 avril 2004)** – Les membres du Comité des présidents des organismes d'évaluation des répercussions environnementales et de réglementation ont maintenant terminé plusieurs étapes du processus d'examen du projet gazier Mackenzie proposé, conformément à l'engagement qu'ils avaient pris le mois dernier de compléter rapidement leur travail.

On a maintenant signé l'Entente des organismes de réglementation, annoncé le programme de financement des participants pour l'examen des répercussions environnementales du projet et rendu la décision sur le renvoi devant une commission d'examen conjoint par l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.

« Nous maintenons le cap, tel que prévu, et il n'est pas nécessaire d'ajuster nos échéances », a déclaré Ken Vollman, président de l'Office national de l'énergie, au nom du Comité des présidents. « Nous serons prêts à recevoir les demandes sur le projet gazier Mackenzie cet été. »

Les présidents se sont réunis à Inuvik pour examiner les progrès accomplis et pour ouvrir le bureau du Secrétariat du projet gazier du Nord. Les présidents représentent le Conseil de gestion du gibier Inuvialuit, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie, l'Office des eaux des Territoires du Nord-Ouest, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et l'Office national de l'énergie.

Étaient également présents à Inuvik les signataires de l'Entente des organismes de réglementation, qui énonce les engagements des divers organismes de réglementation de coordonner leurs processus respectifs.

Brian Chambers, directeur général du Secrétariat du projet gazier du Nord, a également annoncé la nomination de deux gestionnaires des relations communautaires et des services logistiques aux bureaux d'Inuvik et de Yellowknife. Robert Turner et Marie-Anick Elie travailleront en collaboration avec les collectivités pour aider le public à mieux comprendre le processus d'évaluation environnementale et d'examen réglementaire.

Les présidents ont renouvelé leur engagement envers les étapes suivantes, identifiées lors de leur rencontre de mars dernier :

- Achever la rédaction du projet de Cadre de référence pour l'étude des effets environnementaux et le publier pour commentaires publics d'ici le 1<sup>er</sup> juin.
- Achever la rédaction du projet d'Entente sur les répercussions environnementales d'un projet gazier du Nord (connu sous le nom d'Entente sur la Commission d'examen conjoint) et le publier pour commentaires publics d'ici le 1<sup>er</sup> juin.
- Nommer les membres de la Commission d'examen conjoint d'ici la fin de juin. La Commission serait un organisme indépendant de sept personnes nommées conformément au *Plan de coopération*.
- Achever la rédaction de l'Entente sur la Commission d'examen conjoint et du mandat de celle-ci d'ici le début de juillet.

Les présidents devraient se réunir de nouveau à Yellowknife en juin.

Le Secrétariat du projet gazier du Nord a été créé pour garantir que le public a un accès facile et efficace à l'information concernant l'évaluation environnementale et l'examen réglementaire du projet gazier Mackenzie, et pour coordonner la participation du public.

-30-

**Renseignements :**

Annette Bourgeois  
Gestionnaire, Communications  
Secrétariat du projet gazier du Nord  
Tél. : (867) 766-8602  
Télec. : (867) 766-8624  
Sans frais : 1-866-372-8600  
abourgeois@ngps.nt.ca  
www.ngps.nt.ca